

Date: sam. 14 mars 2020 à 22:08

Subject: [prevention-covid-19] Message de Monsieur le recteur à la suite des directives du Premier ministre

To: Liste de diffusion - Prevention COVID-19 <prevention-covid-19@ac-aix-marseille.fr>

Mesdames Messieurs les personnels de direction,
Mesdames et Messieurs les directeurs des établissements privés sous contrat,
Mesdames et Messieurs les IEN du 1er degré,
Mesdames et Messieurs les directeurs d'école,

s/c de Messieurs les Inspecteurs d'académie - DASEN,
Aux équipes de direction des écoles, des collèges et des lycées.

A la suite des directives nouvelles données par le Premier ministre (samedi 14 mars en début de soirée) impartissant plus de restrictions dans les réunions de toute nature, je vous demande de réduire les réunions nécessaires pour la bonne marche de la continuité scolaire au minimum, et de ne pas dépasser dix personnes (personnes qui devront respecter les « gestes barrière » et les distances minimales).

En conséquence, les autres enseignants seront associés à ces réunions, dans la mesure du possible, non en présentiel mais à distance soit par visioconférence, soit par audioconférence, soit par tout autre moyen technique possible.

Les directives relatives à l'accueil des enfants des personnels soignants demeurent applicables.

Bernard Beignier